

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 juin 2016

L'an deux mille seize, le vingt-trois juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 16 juin 2016, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Lionel HOUZET, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART,

MMES Karine NICAISE DUFLOT, Nathalie COMARLOT, Agnès BOLAND,

Absents excusés : Estelle MARIE, Yves TRUCHON,

Pouvoirs donnés : à Nathalie COMARLOT par Yves TRUCHON

Secrétaire de séance : Mme Nathalie COMARLOT

CREATION D'UN BUDGET ANNEXE

Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à un entretien avec la Trésorière de Ville en Tardenois, celle-ci conseillerait à la commune de Chaumuzy d'avoir un budget annexe uniquement pour le LEGS FAROUX.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de créer un budget annexe pour la gestion du LEGS FAROUX

ACHAT IMMOBILIER – PLACEMENT DU LEGS

Suite à la présentation au Conseil Municipal de la société DOMITYS.

Celle-ci présente le concept des résidences services seniors et leurs gestions.

Elle expose au Conseil les différentes possibilités d'investissement dans ces appartements en résidence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de retenir la proposition n°2 de la société DOMITYS, soit l'achat de 5 appartements.

ILLUMINATIONS DE NOEL

Le Maire donne lecture du devis de la D.R.T.P concernant les illuminations de Noël.

Il présente l'offre de location des luminaires et les motifs à choisir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de retenir un contrat de location sur 4 années avec 10 motifs de base pour un coût annuel de 1680€H.T.
- décide également de faire poser 10 prises sur les candélabres pour le branchement de ces luminaires pour un coût de 1700€H.T. Les crédits budgétaires sont prévus au budget 2016.

Le Maire,
Jacky CRETY